

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

ÉPREUVE E4

Étude d'un Système Technique

Unité E4.2 – PHYSIQUE APPLIQUÉE

SESSION 2012

Durée : 4heures
Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186, 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

Documents à rendre avec la copie :

- Documents réponse

BR1 à BR6

Ce sujet comporte :

- Sujet

B1 à B15

- Documents réponse

BR1 à BR6

- Documentation

BAN1 à BAN 3

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

BTS SYSTÈMES ELECTRONIQUES – Étude d'un Système technique		Session 2012
U4.2 – PHYSIQUE APPLIQUÉE	Code : 12SEE4PA1	Page : 1/1